
Procès-Verbal N° 03. Conseil municipal du 03 MAI 2018.

- **Présents : Vivoni AP, Rutily E, Vairet J, Damiani M, Guelfi P, Mathieu C, Ramelli N, Raffalli A, Vecchioni G**
- **Absents : Bocognani JM, Giacomelli L , Rossi A, Burchi F ,Gazzini JL**
- **Pouvoirs : Néant**

18h30. Le quorum est atteint le Maire ouvre la séance.

- Délibération à l'unanimité pour le classement de trois objets mobiliers au titre des monuments historiques.
- Délibération à l'unanimité pour signature d'un bail de trois ans renouvelable à la société NLU Energie au prix de 2400 € annuel, sur parcelle section D185 (150 m²).
- Délibération à l'unanimité pour donner l'autorisation au maire de signer un bail à fermes sur parcelles communales d'une superficie de 60 ha 76 ares 270 ca, au prix de 13.04 € l'ha. Bail de 9 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Délibération pour fixer le montant du loyer mensuel pour la crèche Primi Passi.
Aux votes : 5 pour 1700 € ; 3 pour 1800 € ; 1 pour 2000€.
Le loyer est donc fixé à 1700€.
- Délibération pour décision modificative n°1 du budget général 2018.
Accord à l'unanimité.
- Délibération à l'unanimité pour le vote du compte de gestion 2017 du lotissement communal.
- Délibération à l'unanimité pour le vote du compte administratif 2017 du lotissement communal.
- Délibération à l'unanimité pour le vote du budget primitif 2018 du lotissement communal.

20h30 le Maire clos la séance.